



VILLE D'ANTIBES JUAN-LES-PINS

République Française – Département des Alpes Maritimes – Arrondissement de Grasse

Direction Générale
Adjointe de la Proximité
•
Direction Urbanisme
•
Service Planification
Etudes Urbaines

Antibes, le **26 OCT 2007**

M. et Mme COLLOT
29, avenue de la Rostagne
06160 JUAN LES PINS

Référence : GC/TC/203
PO – A 22792
PO – D

OBJET: PLAN LOCAL D'URBANISME D'ANTIBES JUAN-LES-PINS (P.L.U)– SECTEUR LA ROSTAGNE

VOS/REF : Votre lettre du 27 septembre 2007 reçue en mairie le 1^{er} octobre 2007
P.J. 1

Affaire suivie par :
Gilbert CERF
☎ 04.92 90 51.65
📠 04. 92 90 51 61

Madame, Monsieur,

Votre courrier susvisé relatif au zonage du secteur de la Rostagne dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme a retenu toute mon attention.

Après un nouvel examen du secteur, j'ai demandé aux services, une réduction de la hauteur à 9 mètres sur les parcelles situées à l'angle de l'avenue de la Rostagne et du chemin des Sables, dans le cadre du projet de Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration (cf. plan ci-joint).

Par ailleurs, votre préoccupation de préserver la Bastide du 17^{ième} siècle située au 27 de l'avenue de la Rostagne et son jardin est également celle de la municipalité. En effet, une protection a déjà été inscrite au projet de P.L.U interdisant tous travaux susceptibles d'entraîner une modification des caractéristiques esthétiques ou historiques de cet ensemble.

Sachez que la municipalité met tout en œuvre afin de préserver le cadre environnemental et architectural remarquables de notre commune.

A ce titre, une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (Z.P.P.A.U.P) est en cours d'élaboration sur le territoire communal et notamment sur le centre ancien dont l'extension sur le secteur du Ponteil a été validée par la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites. Dans ce cadre, l'Architecte des Bâtiments de France devra définir le périmètre exact.

Espérant avoir répondu à vos interrogations,

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.




Jean-Pierre GONZALEZ
Premier Adjoint,
Conseiller Régional